

8

**LAURETTE BERTHE**

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de REIMS

Membre d'une association agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté  
126 avenue du Gal de Gaulle - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
SIRET : 403 254 006 00014 APE : 6920Z

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

ESPACE SIMONE SIGNORET

BP 420  
51308 VITRY LE FRANCOIS

❖ Exercice clos le 31 décembre 2008 ❖

**Rapport Général  
du Commissaire aux Comptes**

Mesdames,

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I . OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II . JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III . VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 04 juin 2008



Laurette BERTHE  
Commissaire aux Comptes